



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## SUJET DU COMMUNIQUÉ

Montauban, le 13/10/2020

### **Recommandations pour les usagers des centres des finances publiques du département**

Au regard des dernières évolutions de l'épidémie de COVID-19 au sein du département et des mesures préconisées par le Gouvernement, il est demandé aux usagers **de ne plus se déplacer** au sein des centres des finances publiques de Montauban et de Moissac.

A compter du lundi 19 octobre 2020 et jusqu'à nouvel ordre, ces structures sont ouvertes exclusivement sur rendez-vous.

Les usagers sont invités à privilégier les démarches en ligne à partir du site internet [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) permettant aux particuliers et aux entreprises d'effectuer un large panel d'actions depuis leur espace numérique (déclarer, payer, ajuster son taux de prélèvement à la source, effectuer des simulations, signaler un changement de situation familiale, trouver de la documentation etc...).

Pour les questions les plus complexes, les usagers ont cependant la possibilité de solliciter un rendez-vous en ligne en se rendant dans la rubrique « contact » située en bas de la page d'accueil du site [Impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).